



Atlas de la Biodiversité Communale

2022-2024



Document réalisé par la Commune de Simiane-Collongue

Rédaction : Service Transition Écologique de la Mairie de Simiane-Collongue / Service Biodiversité et Espaces Naturels de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Participation à la collecte des données de l'Atlas de la Biodiversité Communale : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) PACA, Pierrick Giraudet Saxicola

Conception graphique : Lisa DEGUFFROY / Ruxandra MARIN

Impression : Messages

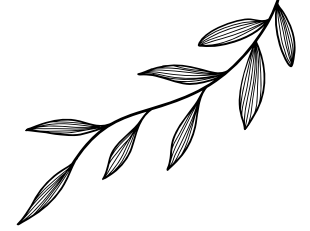
Edition : 2024

Sommaire



- 4 *Le mot du Maire*
- 6 *La biodiversité*
- 9 *Le village de Simiane-Collongue*
- 12 *L'abc*
- 15 *La biodiversité en chiffres*
- 16 *Les mammifères*
- 20 *Les chiroptères*
- 22 *Les oiseaux*
- 29 *Le bilan des connaissances*
- 31 *Accueillir la biodiversité dans son jardin*
- 33 *Forêt et biodiversité : les bons gestes à adopter*
- 34 *Rénovation du bâti et biodiversité*





Le mot du Maire de Simiane-Collongue et Président du site Natura 2000 “Chaîne de l’Étoile - Massif du Garlaban”

Le village de Simiane-Collongue bénéficie d’un patrimoine naturel exceptionnel composé d’une diversité d’habitats propices à l’accueil d’une faune et d’une flore variées.

Toutefois, nous le savons, les espèces et les milieux sont de plus en plus menacés par les pressions anthropiques auxquelles ils sont soumis.

Face à ce constat, la réalisation d’un atlas de la biodiversité communale constitue une opportunité pour améliorer les connaissances naturalistes et identifier les enjeux écologiques propres au territoire. L’acquisition de ces données est un levier pour éclairer les décisions d’aménagement du territoire.

Cet atlas s’adresse également aux citoyens, la préservation de la nature relève d’une responsabilité collective et pour ce faire, les habitants doivent pouvoir se représenter concrètement la richesse des espèces présentes dans le village.

Simiane entend poursuivre son engagement sur cette thématique et souhaite qu’à la lecture de ce livret les simianaises et simianais puissent s’émerveiller de la richesse naturelle qui les entoure.



Philippe ARDHUIN
Maire de Simiane-Collongue



La biodiversité



Qu'est-ce la biodiversité et les services écosystémiques ?

La Biodiversité, le tissu vivant de notre planète

La biodiversité désigne l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, êtres humains, bactéries, champignons...) ainsi que toutes les relations et les interactions qui existent, d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes et, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.



Le terme biodiversité englobe 3 niveaux interdépendants :

- La **diversité des espèces vivantes** (animales, végétales, champignons et organismes unicellulaires)
- La **diversité des individus au sein d'une espèce** (aussi appelée diversité génétique)
- La **diversité des milieux de vie** (océans, forêts, jardins, etc)

Sur 1,8 million d'espèces inventoriées sur Terre, les $\frac{3}{4}$ des animaux sont des insectes. Les vertébrés (oiseaux, mammifères, poissons, reptiles, amphibiens) ne représentent que 50 000 espèces.

Les services écosystémiques

Ils désignent les bénéfices fournis par les écosystèmes essentiels à la vie humaine et à la bonne qualité de vie.

On distingue 4 types de services écosystémiques :

- **Les services de régulation** modèrent ou régulent les phénomènes naturels (qualité de l'air, pollinisation, purification de l'eau, ...)
- **Les services d'approvisionnement** désignent les produits « finis » que procurent les écosystèmes (nourriture, eau, matériaux, ...)
- **Les services culturels** sont les bénéfices immatériels que les humains retirent des écosystèmes (loisirs, valeurs esthétiques, éducation, ...)
- **Les services de support**, nécessaires à la production de tous les autres services écosystémiques, ils fournissent les conditions de base au développement de la vie sur Terre (photosynthèse, cycle de l'eau, formation des sols, ...)





Focus sur le service de pollinisation :

La diversité des pollinisateurs et la diversité des plantes à fleurs sont liées. En l'absence de pollinisateurs, 87% des espèces végétales seraient menacées. Plantes à fleurs et insectes pollinisateurs sont très dépendants les uns des autres, si la pollinisation est menacée, tout l'écosystème s'en trouve perturbé.

Presque tous les arbres fruitiers, légumes, oléagineux, protéagineux, épices, cacao et café dépendent des pollinisateurs, ce qui correspond à 35% de tout ce que nous mangeons. Les pollinisateurs jouent un rôle crucial dans notre alimentation, sans eux, nos repas seraient beaucoup moins diversifiés. Nous ne consommerions que des végétaux qui ne dépendent pas des insectes pour leur reproduction comme le blé, le riz ou le maïs. Sans les pollinisateurs, les plantes à fleurs seraient moins nombreuses et la production de viande et de lait serait diminuée car les animaux d'élevage se nourrissent de plantes.



Déchetterie sauvage (Simiane-Collongue)

Les causes du déclin de la biodiversité

- **La destruction et la fragmentation des milieux naturels**
- **La surexploitation des ressources** (surpêche, braconnage, déforestation, etc)
- **Le changement climatique** qui modifie les conditions de vie des espèces à un rythme trop élevé pour qu'elles puissent s'adapter.
- **Les pollutions de l'air, de l'eau et des sols**
- **Les espèces exotiques envahissantes (EEE)**

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle. Lorsque ces espèces rentrent en concurrence avec les espèces locales, elles altèrent le fonctionnement des milieux et des écosystèmes et sont alors qualifiées d'envahissantes. Au-delà des conséquences écologiques, elles ont aussi des impacts économiques et sanitaires négatifs.



Passiflore bleue



Exemple d'EEE : Originaire d'Asie, le *frelon asiatique* a été accidentellement introduit sur le territoire français en 2004. Prédateur d'abeilles domestiques et sauvages, le frelon asiatique peut avoir un impact local non négligeable sur l'apiculture et la pollinisation.

Écureuil roux



Cigale grise



Engoulevent d'Europe



Anax empereur



Olivier



Perdrix rouge



Petite biche



Bourdon terrestre



Piéride du chou



Violette odorante



Le village de Simiane-Collongue

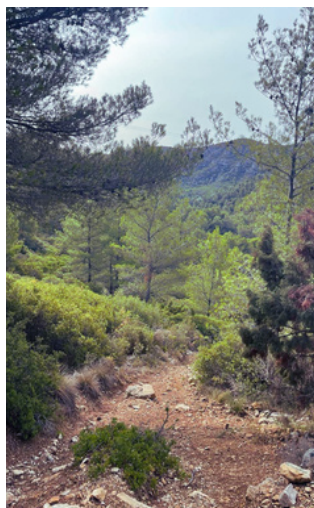


Description de la commune

Nichée au cœur de la Chaîne de l'Étoile et au pied du Pilon du Roi, la commune de Simiane-Collongue regorge d'un patrimoine environnemental exceptionnel.

Traversée par le Grand Vallat, elle loge dans un écrin de nature remarquable et offre à ses habitants un cadre de vie de qualité.

Engagée dans la préservation de ses espaces naturels, la municipalité souhaite s'impliquer davantage dans leur protection via une démarche participative d'Atlas de la Biodiversité Communale, impliquant les associations, les citoyens et les partenaires institutionnels.



Les espaces naturels de la commune

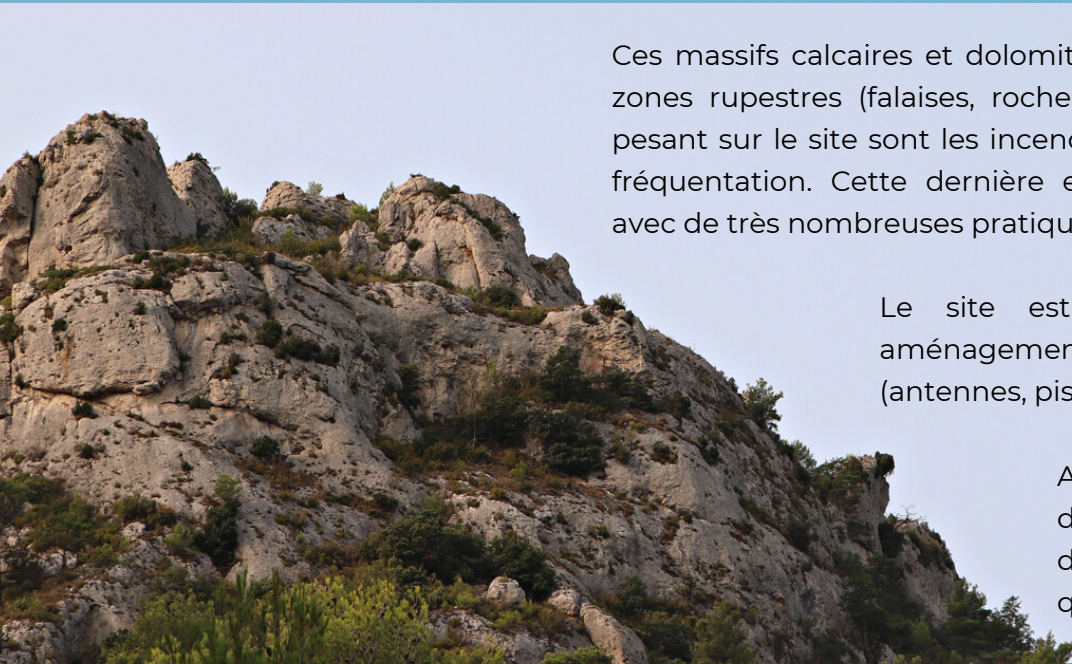
La commune de Simiane-Collongue est composée de 82% d'espaces naturels et ruraux dont 67 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

Premières montagnes aux portes de Marseille, les paysages de la chaîne de l'Étoile sont typiques des milieux méditerranéens provençaux et la biodiversité y est exceptionnelle malgré la proximité d'un bassin urbain très dense.

Ce site naturel sensible est constitué d'une diversité d'habitats naturels avec la présence de milieux ouverts tels que les pelouses sèches et la garrigue basse, de milieux fermés forestiers et de milieux rupestres.

Le massif abrite :

- Une flore typique comprenant des espèces endémiques et rares (Petite Jurinée, Sabline modeste, Hélianthème à feuilles de lavande, etc.),
- Une végétation bien typée de taillis, garrigues, pelouses et des habitats rupestres appartenant à l'étage méso-méditerranéen avec, grâce à un ubac franc, une ébauche d'étage supra-méditerranéen (taillis - futaies de la chênaie à houx).



Ces massifs calcaires et dolomitiques présentent de nombreuses zones rupestres (falaises, rochers nus). Les principales menaces pesant sur le site sont les incendies, l'urbanisation (piémont) et la fréquentation. Cette dernière est essentiellement de proximité avec de très nombreuses pratiques.

Le site est également exposé à divers aménagements et pratiques en milieu naturel (antennes, pistes, pylônes, etc.).

Au pied du massif, la plaine autour du village autrefois agricole est désormais occupée par différents quartiers d'habitations.

Il subsiste dans cette zone différents habitats naturels ou semi-naturels interstitiels contrastés : on y retrouve quelques espaces agricoles avec des bordures gérées de manière extensive (Le Saffre, Cavaillarde), des petits boisements (colline des Molx, Valfrais) et des milieux riverains le long des cours d'eau (Vallat de Babol). Cette diversité d'habitats est favorable à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées.

Les espaces agricoles gérés de façon extensive favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel et certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.



La ZNIEFF « Chaîne de l'Étoile » et le site Natura 2000 « Chaîne de l'Étoile – Massif du Garlaban »

La partie sud du village est identifiée comme étant une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II, c'est-à-dire un site présentant une cohérence écologique et paysagère, riche ou peu altéré avec des potentialités biologiques fortes.

Une grande partie de la forêt (1 319 hectares) est inscrite dans le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Habitats.

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union Européenne. Cet outil vise à assurer la préservation à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation sur un site désigné.



Serin cini



© Aurélien Audevard - LPO PACA

Lapin de Garenne



Eurydema



Hibou grand-duc d'Europe



© Norbert Chardon - LPO PACA

Azuré de Lang



Lézard vert à deux robes



Noctule de Leisler



© Pierrick Giraudet

Grenouille rieuse



Cétoine grise



Xylocope violet



L'abc



Qu'est-ce qu'un ABC ?

Atlas

Un outil d'information pour l'ensemble des acteurs du territoire et d'aide à la décision pour l'aménagement et la gestion du territoire.

Biodiversité

Une démarche volontaire qui répond à un objectif d'amélioration de la connaissance autour des enjeux de biodiversité.

Communale

Une opportunité pour identifier les enjeux écologiques du territoire et mettre en place des actions pertinentes de préservation, de gestion durable et de restauration de la biodiversité.



Campanule des murailles

Connaître pour mieux préserver

L'acquisition d'un socle solide de connaissances sur la biodiversité passe par la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain.

Ces inventaires permettent notamment de déterminer la répartition des espèces et leurs enjeux de conservation.

Pour mettre en œuvre des actions de préservation efficaces et adaptées, il est impératif d'avoir une connaissance approfondie des espèces et des milieux. On ne peut préserver ce que l'on ne connaît pas.

Le partage de la connaissance favorise une meilleure appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs du territoire.



Lachnaia tristigma

Sélection des trois groupes d'espèces inventoriées

Les données dont nous disposons nous ont permis de sélectionner les 3 groupes d'espèces à inventorier :

- Les mammifères (dont les chauves-souris)
- Les oiseaux



Pourquoi ces choix ?

Mammifères

25% des espèces actuellement connues sur le territoire de Simiane-Collongue font l'objet d'une protection nationale. L'objectif était également de vérifier la présence du campagnol amphibie.



De nombreuses espèces à enjeux sont présentes sur le territoire, dont 89 bénéficient d'une protection nationale et 15 sont sur la liste rouge régionale

Chauves-souris

Au moment de l'état des lieux, seulement huit espèces étaient inventoriées sur le territoire. Face à ce manque de données, nous avons décidé d'intégrer ce groupe d'espèces au projet de l'ABC.



Qu'est-ce qu'implique la protection nationale ?

Une espèce animale protégée est une espèce sauvage faisant l'objet de mesures de conservation.

Il est de ce fait interdit de porter atteinte à cette espèce et à ses habitats naturels de quelque manière que ce soit.



Qu'est-ce qu'une liste rouge ?

Une liste rouge est un inventaire des espèces végétales et animales qui évalue leur statut de conservation. Elle s'établit à l'échelle régionale, nationale et mondiale.



Oreillard gris



© Pierrick Giraud et

Téléphore moine



Arbre de Judée



Circaète Jean-Le-Blanc



© Christian Aussaguel LPO
PACA

Zygène d'Occitanie



Rossignol philomène



Renard roux



Lézard des murailles



Ascalaphe soufré



Punaise arlequin



La biodiversité en chiffres



1 171 espèces actuellement répertoriées sur la commune

756 espèces végétales



3 espèces de champignons

412 espèces animales

dont :

16 espèces de mammifères

14 espèces de chiroptères

117 espèces d'oiseaux

17 nouvelles espèces inventoriées dans le cadre de l'ABC

... et bien d'autres à découvrir !

Les mammifères



Au total 16 espèces de mammifères ont été inventoriées dans la commune.

5 de ces espèces présentent un enjeu local de conservation : le campagnol amphibie (très fort), la genette commune (enjeu fort), le loup gris (enjeu fort), le hérisson d'Europe (enjeu fort), le lapin de garenne (enjeu modéré).

Le loup gris est la seule espèce de mammifères présente sur la commune classée menacée d'après la liste rouge nationale (2017).

Les inventaires ont permis de recenser 5 nouvelles espèces : le blaireau européen, le chevreuil européen, le lièvre d'Europe, le rat surmulot et le loup gris.



À l'inverse, 2 espèces n'ont pas été revues respectivement depuis 2010 et 2013 : le campagnol amphibie et le ragondin.

Le ragondin est considéré comme une espèce exotique envahissante puisqu'il modifie les habitats des espèces locales notamment par sa surconsommation de plantes aquatiques. À l'âge adulte, le ragondin n'a aucun prédateur naturel et les populations ne peuvent donc être régulées.



En France métropolitaine, 14 % des mammifères sont menacés de disparition. (Liste rouge des espèces menacées en France)

Les mammifères



La Genette commune

Enjeu local de conservation fort

Ce petit mammifère fréquente des milieux très variés comprenant toujours des formations végétales fermées. La genette adulte est essentiellement nocturne chassant du crépuscule à l'aube. Elle n'a pas de tanière spécifique et peut en changer tous les jours (sauf en période de gestation), sur une branche, dans une cavité, sous un rocher ou encore dans des nids de rapaces ou d'écureuils.

Elle se nourrit principalement de rongeurs mais son régime alimentaire très varié comprend aussi des oiseaux, des amphibiens, des reptiles, etc.

Le Hérisson d'Europe

Enjeu local de conservation fort

Le hérisson fréquente tous les lieux qui lui offrent le gîte et le couvert : forêts non humides, sous-bois denses, lisières riches en arbustes, etc. Semi-nocturne, il est actif dès le crépuscule et la nuit où il se nourrit essentiellement d'insectes, vers de terre, escargots, limaces, grenouilles, oisillons, fruits et baies.

À la moindre alerte, s'il ne peut pas fuir, il se met en boule pour se protéger de ses prédateurs de façon à n'offrir qu'un rempart de piquants (5000 à 6000). Il peut dormir jusqu'à 18h par jour et hiberne généralement de novembre jusqu'à mars.



Le lapin de garenne

Enjeu local de conservation modéré

Le lapin de garenne est un herbivore opportuniste qui se nourrit principalement d'herbes, de jeunes pousses, de feuilles et d'écorces. Il adapte son alimentation aux saisons et à son milieu.

Il affectionne les milieux ouverts tels que les prairies, les champs, les landes et les lisières de forêt. Il est principalement crépusculaire et nocturne et peut aussi être actif la journée dans certaines circonstances. Sociable, il vit en colonie dans des systèmes de terriers complexes appelés « garennes ».



Zoom sur le Loup gris

Une espèce qui fait son retour en France

Le loup gris a été absent du territoire français durant une soixantaine d'années. En 1992, les premiers loups sont arrivés en France naturellement depuis l'Italie pour recoloniser leurs anciens territoires. Cette première observation authentifiée a eu lieu dans le parc national du Mercantour.

La présence du Loup à Simiane

En 2022, plusieurs indices ont permis d'authentifier la présence de loups dans la forêt simianaise. Des excréments et des empreintes ont été retrouvés en forêt et différents pièges photographiques ont capturé l'espèce à plusieurs reprises à divers endroits.

En 2023, pour la 2ème année consécutive, des clichés issus des pièges photographiques ont pu attester de la présence d'au moins un individu.

Son apparence

D'apparence semblable à un gros chien, le loup gris est une espèce présentant un enjeu de conservation local fort.

Le loup gris a un pelage nuancé allant du gris au roux, contrasté, plutôt sombre sur le dos et clair sur le ventre. Il présente un masque facial clair et des yeux de couleur jaune. Ses oreilles sont courtes et légèrement arrondies. Un liseré noir est présent sur l'avant de ses pattes antérieures. Sa queue est courte souvent tombante avec un pinceau noir.



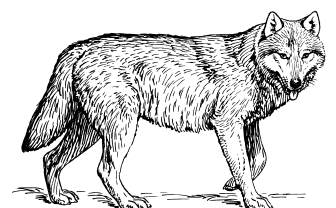
Une espèce à enjeu local de conservation fort

La femelle met bas et élève ses petits dans une tanière située à proximité d'un point d'eau, protégée par le mâle. Le loup est un animal social qui vit en meute régie par une hiérarchie stricte.

Son alimentation et mode de vie

Le loup est un carnivore opportuniste, il adapte son alimentation à la disponibilité de ses proies dans son habitat. Il se nourrit principalement d'ongulés sauvages mais peut aussi chasser des proies plus petites (lièvres ou petits rongeurs). Généralement, il chasse la nuit.

Son régime alimentaire varié en fait une espèce capable de s'adapter à tous les milieux. Son domaine vital s'étend sur de grandes surfaces allant de 150 à 300 km².



Zoom sur le Campagnol amphibie

Une espèce à enjeu local de conservation très fort

La présence du Campagnol amphibie à Simiane

La dernière donnée sur la présence du Campagnol amphibie dans le village remonte à 2010.

Il a été activement recherché mais sans résultat à ce jour.

Il pourrait ne pas avoir été retrouvé en raison d'un changement de régime hydrologique ou de végétation.



Son apparence

Le campagnol amphibie est un petit rongeur semi-aquatique. Il est le plus grand des campagnols et le plus petit des rongeurs aquatiques. Sa taille varie de 16 à 23 centimètres (sans sa queue) et son poids de 140 à 300g.

Son pelage est brun foncé sur le dessus et gris-brun sur le dessous, son museau est arrondi, ses oreilles sont courtes et sa queue est assez allongée. Le mâle est généralement plus gros que la femelle.



Son alimentation et mode de vie

Actif de jour comme de nuit, il est aussi bien à l'aise sur terre que dans l'eau. Il fréquente les plans d'eau et ruisseau de faible profondeur avec un courant peu élevé voire inexistant et des berges meubles riches en végétation herbacée.

Le campagnol amphibie est essentiellement herbivore, il consomme les feuilles, tiges et racines des plantes aquatiques ou des plantes poussant au bord de l'eau.

Il gîte dans un terrier qu'il creuse dans les berges avec une entrée immergée et une autre à l'air libre. Il marque son territoire en constituant des amas de crottes formant des petits monticules sur les pierres et souches émergées.

Les chiroptères



Au total, 14 espèces ont été répertoriées sur la commune :

- Le Minioptère de Schreibers (espèce nouvellement recensée)
- Le Grand Rhinolophe (espèce nouvellement recensée)
- Le Murin à oreilles échancrées (espèce nouvellement recensée)
- Le Molosse de Cestoni
- Le Noctule de Leisler (espèce nouvellement recensée)
- La Sérotine commune
- Le Vespère de Savi
- Le Murin de Daubenton
- Le Murin cryptique (espèce nouvellement recensée)
- L'Oreillard gris (espèce nouvellement recensée)
- La Pipistrelle pygmée
- La Pipistrelle de Kuhl
- La Pipistrelle commune
- La Pipistrelle de Nathusius



Toutes les espèces recensées dans la commune présentent un enjeu local de conservation moyen ou faible. Seul le Minioptère de Schreibers est classé menacé sur la liste rouge nationale.

Le cycle de vie des chauves-souris est rythmé en 4 phases

En hiver, lorsque la température diminue, pour pallier le manque de nourriture les chauves-souris entrent dans une phase d'hibernation. Elles ralentissent leur métabolisme et puisent dans les réserves accumulées.

Au printemps, avec l'arrivée des beaux jours et les premiers insectes de la saison, c'est le moment pour les chauves-souris de reprendre une activité et de reconstituer des réserves. Les femelles entrent en période de gestation et rejoignent alors leur gîte de mise bas.

En été, chaque nuit, mâles et femelles partent en chasse. Les mères, regroupées en colonie de quelques individus à plusieurs milliers élèvent leur unique petit de l'année. Les juvéniles deviennent autonomes en quelques semaines seulement.

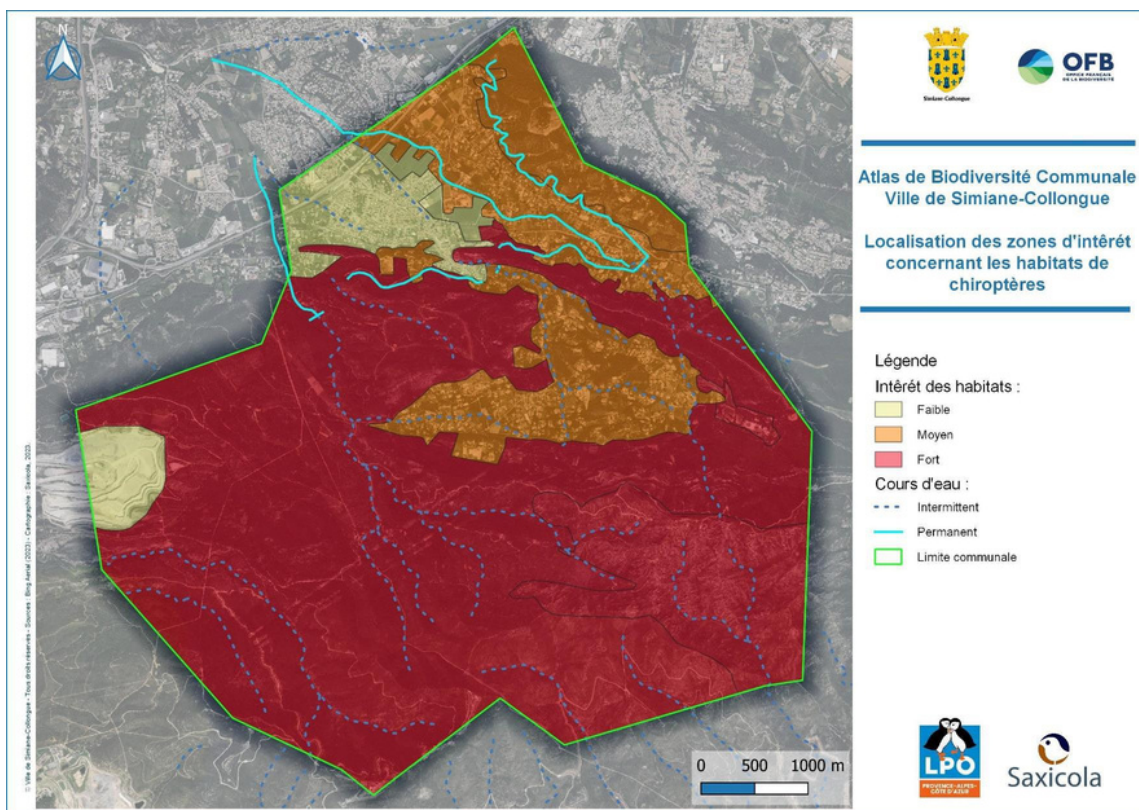
En automne, les chauves-souris constituent des réserves de graisse vitales pour affronter l'hibernation. C'est aussi la période où mâles et femelles se regroupent pour l'accouplement (c'est une des rares espèces à avoir une fécondation différée).

Les milieux favorables aux chauves-souris



Les chauves-souris ne construisent pas de gîtes, elles utilisent les refuges qu'offre leur environnement pour hiberner, donner naissance à leurs petits ou se reposer dans la journée.

- Les gîtes souterrains tels que les grottes offrent des conditions optimales pour servir de refuge naturel aux chauves-souris.
- Les chauves-souris peuvent aussi choisir des bâtiments pour établir leur gîte, avec des exigences spécifiques qui varient selon les espèces.
- Les arbres sont favorables lorsqu'ils ont suffisamment vieilli pour développer des cavités naturelles (trous de pics, fissures, branches creuses, etc). Les arbres d'intérêt peuvent être vivants et seins ou sénescents ou encore morts sur pied selon les cas.
- Les milieux rupestres sont également des habitats naturels recherchés par les chiroptères. Les fissures, les plaques et les écailles décollées sont autant de gîtes favorables aux espèces rupicoles.



Cartographie des zones à enjeux pour les chauves-souris

Les chauves-souris jouent un rôle important dans l'équilibre écologique en contrôlant les populations d'insectes.

Les oiseaux



Le total des espèces connues à ce jour s'élève à 117. Parmi ces dernières, 16 espèces sont classées menacées sur la liste rouge nationale et 18 sur la liste rouge régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

22 espèces présentent un enjeu local de conservation très fort, fort ou modéré.

6 nouvelles espèces ont été découvertes : la Bouscarle de Cetti, le faucon hobereau (de passage), le gros-bec casse-noyaux, la grue cendrée (de passage), le pic épeichette et le pouillot siffleur (de passage).

À l'inverse, 8 espèces n'ont pas été revues depuis 2013 : la bécasse des bois, le bec-croisé des sapins, la bondrée apivore, le bruant proyer, le faucon pèlerin, la fauvette des jardins, le pinson du nord et le pipit rousseline.

Au moins 68 espèces sont nicheuses comme l'hirondelle de rocher ou encore le guêpier d'Europe et 4 le sont potentiellement à l'image du circaète Jean-le-Blanc.

42% des espèces sont sédentaires, présentes toute l'année, elles se reproduisent donc dans la commune. Parmi elles on peut citer le serin cini, le troglodyte mignon, la grive draine ou encore l'épervier d'Europe.

La commune compte 13 espèces hivernantes, qui sont donc présentes seulement pendant la saison froide comme la linotte mélodieuse. 20 espèces sont quant à elles présentes uniquement en période estivale et se reproduisent donc sur le territoire à l'image du loriot d'Europe.

20 % des espèces ne sont que de passage, c'est-à-dire qu'elles transitent par le territoire lors de la migration pré et/ou postnuptiale ou qu'elles sont simplement des visiteuses exceptionnelles comme l'alouette des champs.

4 espèces de rapaces nocturnes ont été inventoriées sur la commune : le grand-duc d'Europe, le petit-duc scops, la chevêche d'Athéna et la chouette hulotte.



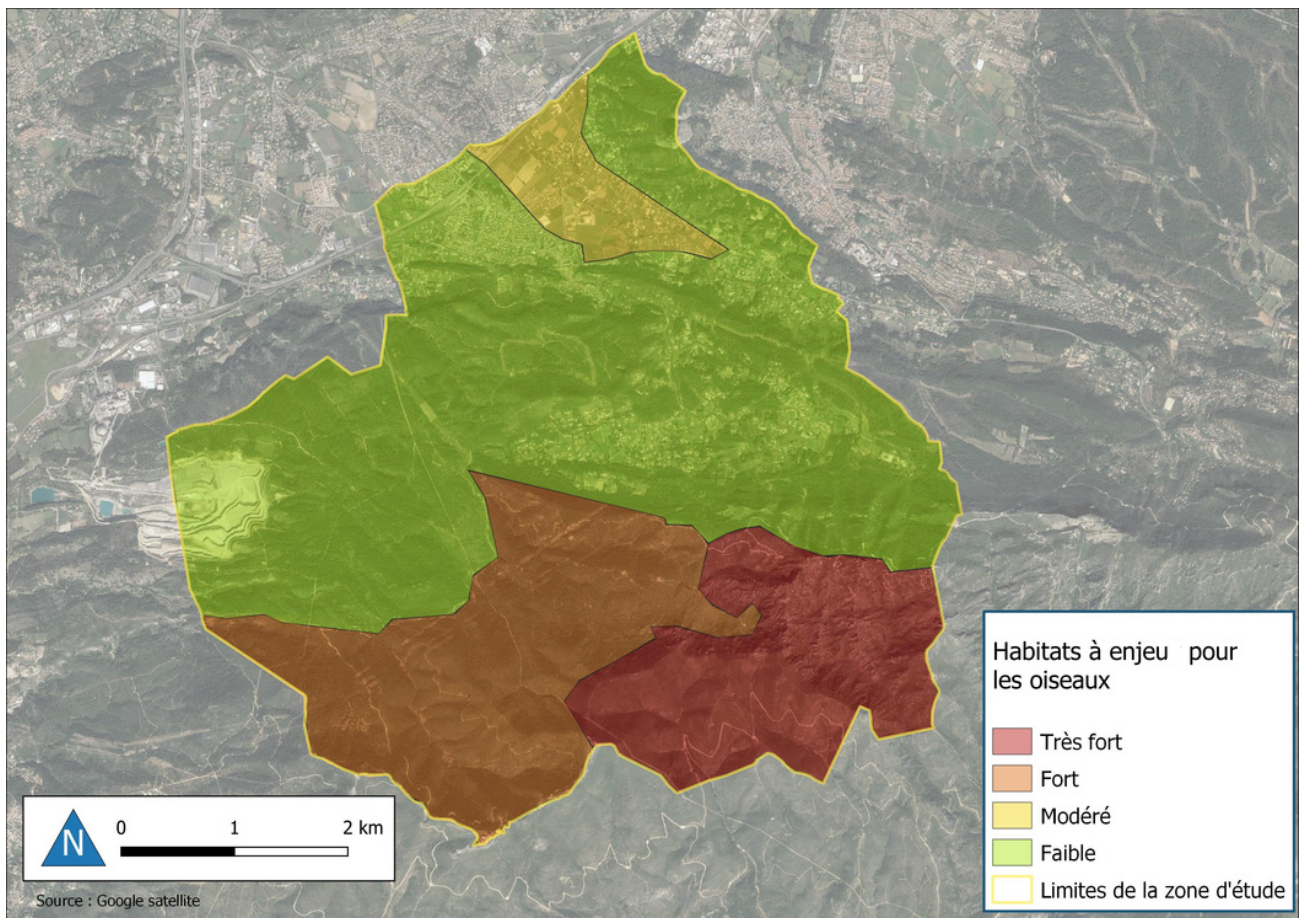
Chardonneret élégant



Chez certaines espèces d'oiseaux, il existe entre les individus mâles et femelles des différences morphologiques. Ces distinctions peuvent être prononcées, subtiles ou absentes.

Ces variations, qu'elles soient liées à la taille, à la couleur du plumage ou à d'autres traits, évoluent souvent en réponse aux besoins spécifiques de reproduction et de survie de l'espèce.

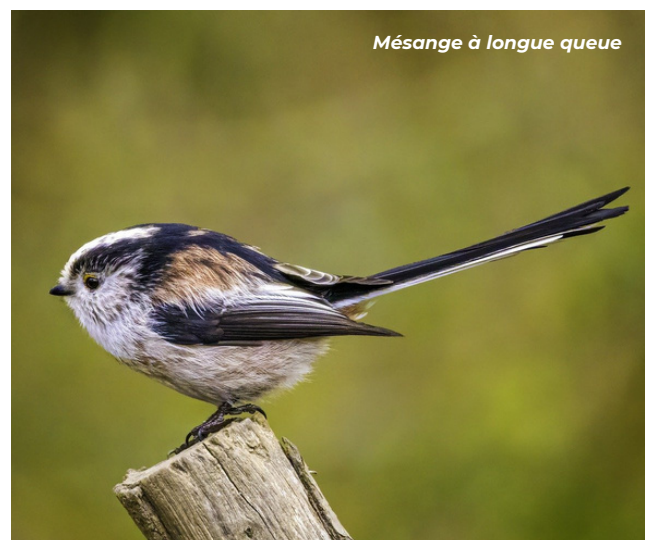
La cartographie des milieux à enjeu pour les oiseaux



Comment différencier les chouettes et les hiboux ?

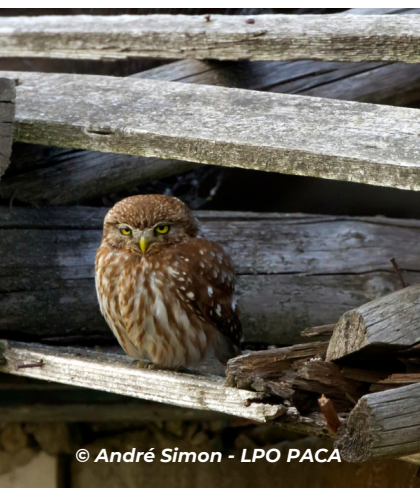
Ils se distinguent par une caractéristique physique : les aigrettes.

Les aigrettes sont des touffes de plumes que possèdent les hiboux sur le haut de la tête ressemblant à des oreilles. Les chouettes quant à elles, en sont dépourvues.



Plus d'un tiers des espèces d'oiseaux nicheurs de PACA est menacé de disparition. (Liste rouge des oiseaux nicheurs de PACA)

Les oiseaux



© André Simon - LPO PACA

La Chevêche d'Athéna

Enjeu local de conservation fort

La Chevêche d'Athéna est une petite chouette qui chasse principalement à l'affût sur un perchoir plutôt la nuit, à l'aube et au crépuscule. Son régime alimentaire varie en fonction des habitats et au cours des saisons. Elle se nourrit principalement de quatre catégories d'espèces : les micromammifères, les oiseaux, les insectes et les lombrics.

La Chevêche est sédentaire, elle est présente toute l'année sur son territoire où elle occupe exclusivement des habitats ouverts et niche dans les arbres creux, les cavités rocheuses ou les bâtiments.

L'Aigle de Bonelli

Enjeu local de conservation très fort

Cet oiseau emblématique des garrigues méditerranéennes est un des rapaces les plus menacés de France. L'Aigle de Bonelli niche sur les falaises typiques des reliefs méditerranéens de basse altitude et son territoire de chasse est constitué de milieux ouverts.

Il a une alimentation diversifiée qui dépend des ressources locales. Il se nourrit principalement d'oiseaux mais capture également des mammifères et quelques reptiles. Chasseur puissant et tenace, il est capable de poursuivre ses proies avec acharnement.

© Ryan Boswarthick - LPO PACA



© Aurélien Audevard - LPO PACA

Le Monticole bleu

Enjeu local de conservation fort

Le monticole bleu est présent sur les versants rocaillieux ensoleillés, les ruines et les côtes rocheuses méditerranéennes. Il construit son nid dans les anfractuosités rocheuses à partir d'éléments végétaux.

Son régime alimentaire est composé d'une grande variété d'invertébrés qu'il capture au sol ou en vol et de lézards de petite taille. En automne et en hiver il consomme également de nombreuses graines, des petits fruits et des baies. Bien qu'il affectionne se mettre en évidence sur les crêtes des massifs et le sommet des ruines, d'un tempérament peu farouche, il est habile pour se dissimuler quand il se sent observé.

L'Hirondelle rustique

Enjeu local de conservation fort

Insectivore, l'hirondelle rustique capture ses proies en vol dans des espaces dégagés de type terres agricoles et zones humides.

Pour nicher, elle affectionne les bâtiments ouverts en permanence comme les granges, les étables et autres bâtiments agricoles. Elle construit son nid en forme de demi-coupe à base de terre argileuse et calcaire, de salive et renforcé de paille ou de brin de laine.

Grande migratrice, présente en France dès le mois d'avril, l'hirondelle quitte son site de nidification à l'arrivée de l'automne.



Le Bruant ortolan

Enjeu local de conservation très fort

Le bruant ortolan est un insectivore et granivore suivant les saisons, il s'alimente au sol le plus souvent et dans la végétation arborée en période de reproduction.

Il occupe une grande variété de milieux, ouverts et semis ouverts tels que les garrigues, les maquis, les haies, les bosquets, les lisières, les clairières, les fourrés, les vergers ou encore les cultures agricoles.

Il niche au sol dissimulé dans la végétation et conçoit son nid à partir d'herbes et de brindilles. Il peut nicher en petite colonie. Discret et farouche, il est difficilement observable.



Le Traquet oreillard

Enjeu local de conservation très fort

Le traquet oreillard fréquente les milieux ouverts de type garrigues et maquis avec une préférence pour les espaces caillouteux et accidentés et affectionne les friches et les pelouses sèches.

Il chasse à l'affût insectes et araignées qu'il capture sur le sol, dans la végétation basse ou en vol. En fin d'été, quelques baies peuvent compléter son régime alimentaire.

Il niche au sol dans un trou peu profond, sous une pierre, dans la végétation épaisse ou à la base d'un buisson fourni. Son nid est construit et composé de fines fibres végétales à l'intérieur et d'herbes et de mousses à l'extérieur.

Le traquet oreillard est présent sur le territoire de mars à août.

© Aurélien Audevard - LPO PACA



© Aurélien Audevard - LPO PACA



La Fauvette pitchou

Enjeu local de conservation fort

La fauvette pitchou consomme principalement des insectes qu'elle chasse dans les buissons près du sol et complète son régime alimentaire avec des araignées.

Elle niche dans des basses touffes de bruyères ou dans des buissons épineux et confectionne son nid à base de mousse, d'herbes sèches, de laine, de quelques plumes, de poils et de toiles d'araignées.

Dans la partie sud de son aire de répartition, elle fréquente les zones ouvertes et buissonneuses parsemées d'arbres, les contreforts rocheux de collines couverts de maquis épineux et les zones boisées ouvertes.

La Tourterelle des bois

Enjeu local de conservation fort

La tourterelle des bois est essentiellement granivore, elle picore le sol à découvert et se nourrit occasionnellement de baies sauvages et d'insectes.

Elle privilégie les garrigues, les maquis, les milieux ouverts riches en couvert arbustif et les bordures de zones cultivées. Son nid construit dans un arbre ou un arbuste est composé de fin rameaux, de tiges et de feuilles.

D'un tempérament craintif, elle est difficile à observer, toujours cachée dans des feuillages. On peut l'apercevoir sur le territoire français entre fin avril et début septembre pour la période de reproduction.

© André Simon - LPO PACA



© Andrej Chudy - LPO PACA



L'Alouette lulu

Enjeu local de conservation fort

L'Alouette lulu consomme essentiellement des insectes et des araignées et enrichit son alimentation d'un complément végétal à la fin de l'été et en hiver. Elle cherche sa nourriture au sol ou dans la végétation herbacée.

Elle affectionne les milieux ouverts à semi-ouverts et recherche des secteurs secs dominés par la végétation rase avec quelques arbres, arbustes ou buisson isolés qui lui servent de perchoir. Elle passe la plus grande partie de son temps au sol.

Elle installe son nid à proximité d'une touffe d'herbe sur un terrain bien sec et très légèrement en pente et compose son nid de mousse, lichens, végétaux secs, tiges et feuilles de graminées.

© Laurent Rouschmeyer - LPO PACA



La Bouscale de Cetti

Enjeu local de conservation fort

La Bouscarle de Cetti se nourrit d'insectes et de leurs larves, d'araignées, de vers de terre et de mollusques. Le plus souvent, elle recherche sa nourriture dans la végétation basse et épaisse et peut aussi capturer ses proies à la surface de l'eau ou poursuivre des insectes en vol.

Inféodée aux zones humides, elle recherche des eaux vives bordées d'une végétation abondante.

Ce petit passereau se montre rarement à découvert passant le plus clair de son temps dissimulé dans la végétation et se détecte généralement grâce à son chant impressionnant.

Le faucon crécerelle

Enjeu local de conservation fort

Le régime alimentaire du faucon crécerelle est principalement composé de micromammifères et dans une moindre mesure de petits passereaux, d'insectes et de lézards.

Sa technique de chasse est caractéristique, il effectue un vol stationnaire dit en « Saint-Esprit », il bat rapidement des ailes, sa queue est déployée en éventail et sa tête est inclinée vers le sol.

Il fréquente une diversité de milieux tant qu'il peut bénéficier d'espaces ouverts pour la chasse et se reposer sur des perchoirs dominants. Sa présence est conditionnée par l'accès à des sites de nidification adéquats et par l'abondance de proies.



Le faucon pèlerin

Enjeu local de conservation fort

Le faucon pèlerin chasse en vol et se nourrit principalement d'oiseaux mais peut aussi capturer de gros insectes ou encore des chauves-souris. Pour chasser il a besoin de vastes espaces ouverts.

Il est réputé pour être l'animal le plus rapide du monde lors de piqués de chasse verticaux il peut dépasser 350 km/h.

Inféodé aux milieux rupestres, il utilise les falaises pour nicher. Il ne construit pas de nid et niche à même le sol dans une cavité.





Le martinet noir

Enjeu local de conservation fort

Le martinet noir se nourrit exclusivement d'insectes volants (mouches, moustiques, moucherons, etc.) qu'il peut attraper jusqu'à 1 000 m d'altitude.

Taillé pour la vitesse et le vol plané, le martinet ne se pose presque jamais et passe la majeure partie de sa vie en vol. Il peut se nourrir, boire, dormir et même s'accoupler en vol.

Oiseau migrateur, il est présent dans les villes et villages français d'avril à juillet voire jusqu'à la mi-août pour nidifier et élever sa couvée. Il niche sous les toits, les tuiles, les passages de gouttière et toutes sortes d'anfractuosités du bâti.

La Pie-grièche méridionale

Enjeu local de conservation très fort

La pie-grièche méridionale chasse à l'affût et capture la majorité de ses proies au sol. Les invertébrés composent l'essentiel de son alimentation et des vertébrés sont également prélevés en petit nombre tout au long de l'année.

En région méditerranéenne, elle affectionne les formations arbustives semi-ouvertes. La superficie de son territoire est de l'ordre de 10 à 20 hectares et est probablement amenée à varier selon les saisons et la qualité du milieu.

Elle niche dans un buisson, un arbre ou un arbuste entre 1 et 2 mètres de hauteur. Elle utilise des brindilles et des plantes sèches pour confectionner son nid.



La migration des oiseaux

La migration désigne des déplacements saisonniers réguliers effectués entre une zone de reproduction et une zone d'hivernage.

Chaque année, avec l'arrivée du froid et la raréfaction des ressources alimentaires, les oiseaux migrateurs quittent leurs sites de reproduction pour rejoindre leurs sites d'hivernage. Au printemps ils effectuent le voyage inverse.

Les 2/3 des oiseaux effectuent une migration nocturne et la journée est alors mise à profit pour s'alimenter. Parcourir de telles distances est très énergivore, les oiseaux constituent donc des réserves de graisse avant de partir et font régulièrement des haltes migratoires pour les reconstituer.

Pour s'orienter, les espèces utilisent des repères visuels (cours d'eau, reliefs, etc.) et astronomiques (les étoiles, le soleil, la lune).

Bilan des connaissances sur le territoire



Règne	Nombre d'espèces	Classe	Nombre d'espèces	Ordre	Nombre d'espèces		
Faune	412	Oiseaux	117				
		Mammifères	16				
		Chiroptères	14				
		Arachnides	8				
		Mollusques	11				
		Amphibiens	6				
		Reptiles	8				
		Chilopodes	2				
		Insectes	230	Coléoptères			22
				Diptères			5
				Hyménoptères			8
				Hémiptères			11
				Lépidoptères			109
Odonates					24		
Orthoptères					44		
Autres			7				
Flore	756						
Champignons	3						
TOTAL	1171						

N'hésitez pas à nous transmettre vos observations par mail à transition.ecologique@simiane-collongue.fr afin de compléter et de faire évoluer l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Coccinelle à 7 points



Chevreuil européen



Crocothémis écarlate



Oedipode turquoise



Bourdon des champs



Verdier d'Europe



Mante religieuse



Chouette hulotte



Citron de Provence



Ornithogale en ombelle



Accueillir la biodiversité dans son jardin



Les jardins peuvent être de véritables espaces de vie pour la nature et ainsi contribuer au maintien voire au développement de la biodiversité.

Simple aire d'accueil pour certaines espèces ou lieux de vie pour d'autres, le jardin peut être considéré comme un écosystème favorable pour accueillir une faune et une flore diversifiées.

La façon de gérer un jardin influe directement sur la diversité des espèces présentes.



Pour favoriser la biodiversité et permettre à la faune d'accomplir son cycle biologique complet, il est nécessaire d'établir un entretien adapté de son jardin (réduire les interventions et éviter certaines périodes, particulièrement d'avril à juillet).

La plantation de végétaux de différentes espèces, d'origine locale et dont la floraison est espacée dans le temps permet d'accueillir une faune importante et diversifiée et de bénéficier d'un espace verdoyant et fleuri tout au long de l'année.



Les tas de bois, tas de feuilles et amas de pierres constituent des refuges pour de nombreuses espèces (insectes, araignées, reptiles, amphibiens, oiseaux et micromammifères).

Le paillage naturel (feuilles mortes, tonte de gazon séché, broyat de branches, etc.) limite la pousse de plantes indésirables, maintient l'humidité du sol, nourrit le sol en se décomposant et est propice au développement de la microfaune.





Il faut limiter les éclairages extérieurs inutiles. La pollution lumineuse perturbe le cycle naturel des animaux et des végétaux.

Offrir un gîte aux oiseaux et aux chauves-souris pour qui les cavités naturelles peuvent manquer en installant des nichoirs. La chauve-souris est une grande prédatrice de moustiques et est un allié dans la lutte contre la chenille processionnaire du pin (tout comme la mésange).



Des mangeoires peuvent être installées pour les oiseaux en hiver afin de leur apporter un complément. Les mangeoires doivent être placées en hauteur, à l'abri d'éventuels prédateurs et être nettoyées régulièrement.

Un point d'eau est un élément indispensable pour permettre à la faune sauvage de se désaltérer en été comme en hiver. Un récipient de faible profondeur suffit. Pour éviter les noyades il faut y placer quelques cailloux immergés.



Les clôtures constituent des barrières infranchissables pour la microfaune, créer ou installer un petit passage permet de les laisser circuler librement.

Forêt et biodiversité : les bons gestes à adopter



La commune est couverte à plus de 82 % par de la forêt soit 2 487 hectares. Le peuplement forestier est essentiellement de type « forêt fermée de pin d'Alep », les deux autres types de peuplement représentés sont la forêt ouverte et les garrigues et landes. Le reste de la surface forestière se répartit entre différents types de peuplement.

La forêt constitue un habitat pour une diversité d'espèces animales et végétales. Certaines espèces sont exclusivement présentes dans les milieux forestiers. Il est primordial que les pratiques en forêt n'altèrent pas le maintien de ce patrimoine naturel à l'équilibre fragile.

Les animaux de compagnie doivent rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Du 15 avril au 30 juin, correspondant à la période de reproduction et à la saison des naissances pour la faune sauvage, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse en dehors des allées forestières. L'objectif est de réduire le stress causé aux animaux sauvages et d'éviter tout impact négatif sur leur comportement et leur reproduction.

Il est impératif de respecter la tranquillité de la faune sauvage. Il ne faut pas s'approcher trop près des animaux, ne pas les nourrir et surtout ne pas toucher les petits.

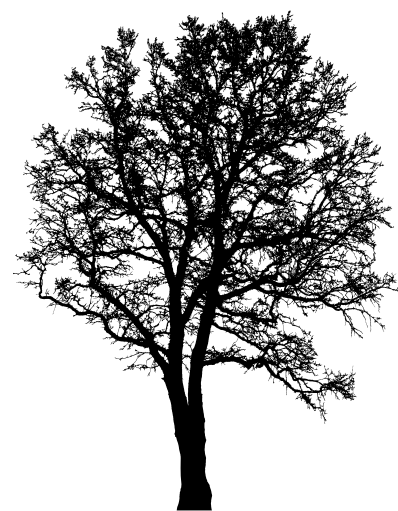
La collecte de plantes, champignons ou autres ressources naturelles doit se faire de manière responsable. Il faut respecter les espèces protégées et cueillir modérément (pour les champignons pas plus de 5 litres et pour les fleurs au maximum le contenu d'une main).

Il est important de respecter les sentiers pour éviter de déranger la faune sauvage, la dégradation de la végétation des sous-bois et l'érosion du sol.

Il faut veiller à emporter ses déchets y compris les déchets verts et alimentaires. Les déchets polluent les eaux et les sols, peuvent constituer un piège redoutable pour certaines espèces et favoriser le développement d'espèces invasives.

Il est interdit de se promener sur une propriété privée où l'accès au public y est proscrit par un affichage.

La présence de bois morts en forêt est bénéfique pour les arbres vivants, ils limitent l'appauvrissement du sol et conservent sa fertilité. Le bois mort est une source de nourriture et constitue un habitat pour de nombreuses espèces animales (chauves-souris, insectes, oiseaux, etc.) et végétales (champignons, mousses, etc.).



Rénovation du bâti et biodiversité



Les animaux ont évolué aux côtés des êtres humains, ce qui a conduit plusieurs espèces à choisir les bâtiments comme lieux de nidification, de reproduction ou de refuge tels que les oiseaux (moineau domestique, rougequeue noir, etc.) , les chauves-souris (pipistrelle commune, sérotine commune, etc.), les reptiles (tarente de Maurétanie, lézard des murailles, etc.) ou encore les insectes (paon de jour, etc.).

Chaque espèce adapte ses choix en fonction de l'environnement spécifique que les bâtiments offrent (avant-toits, anfractuosités murales, rebord de fenêtres, greniers, combles, etc.).

En France, le martinet noir et les hirondelles rustiques se reproduisent presque exclusivement dans le bâti. Il est primordial de maintenir ces habitats pour garantir la préservation des espèces qui en dépendent.

Les travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment peuvent impacter négativement ces espèces à travers la destruction directe des individus ou de leurs nids et participer à la réduction des sites d'accueil disponibles.

Avant la réalisation des travaux il est nécessaire de s'assurer de la présence ou non d'espèces protégées sur le site. Il est avant tout indispensable de rechercher une solution favorable au maintien des individus déjà présents. Il faut penser le planning du chantier en amont et organiser les travaux, si possible, lors de périodes où les espèces ne sont pas présentes dans le bâtiment. Certaines espèces sont présentes uniquement en période de mise-bas et d'élevage des jeunes (mars à août), d'autres occupent le bâtiment tout au long de l'année (comme c'est généralement le cas pour les chauves-souris).

Il est interdit de porter atteinte aux espèces protégées et à leurs habitats, si la destruction des gîtes et des nids est inévitable, une dérogation autorisant la destruction doit obligatoirement être déposée en amont des travaux auprès des services de l'État (DREAL).

Les travaux de rénovation ou les constructions neuves peuvent inclure des aménagements adaptés tels que les nichoirs afin de recréer les conditions optimales d'occupation.

En cas de doute, il est conseillé de contacter les autorités compétentes ou un spécialiste de la gestion de la faune et la flore pour s'assurer d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.



Lavande



Hérisson d'Europe



Petit duc scops



Guêpier d'Europe



Machaon



Grande sauterelle verte



Calopteryx éclatant



Fleur d'abricotier

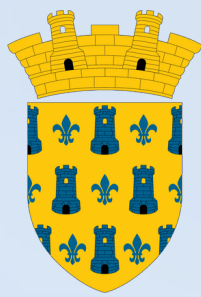


Lapin de garenne



Argiope frelon





Simiane-Collongue



Service Transition Écologique de la Mairie de Simiane-Collongue
04 42 94 91 56 | transition.ecologique@simiane-collongue.fr

Hôtel de ville, Place le Sévigné, 13109 Simiane-Collongue